



Conférence générale
30e session
Document d'information

Генеральная конференция
30-я сессия
Информационный документ

inf

Paris 1999

General Conference
30th Session
Information document

المؤتمر العام
الدورة الثلاثون
وثيقة إعلامية

Conferencia General
30ª reunión
Documento de información

大会
第三十届会议
资料性文件

30 C/INF.3
27 août 1999
Original français

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL
SUR LES ACTIVITES DU FONDS INTERNATIONAL
POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE
(1998-1999)**

PRESENTATION

Source : Statuts du FIPC, article 9.

Antécédents : Le Fonds international pour la promotion de la culture a été créé en 1974 par la Conférence générale, afin de doter l'Organisation d'un outil ayant pour vocation le soutien des cultures nationales, la création artistique et "la compréhension entre les peuples dans l'esprit de la paix". Le Directeur général a décidé en 1999 d'apporter d'importantes modifications au fonctionnement du Fonds ainsi qu'à l'orientation de ses activités.

Objet : Ce rapport couvre la période écoulée depuis la 29e session de la Conférence générale et contient quatre parties :

La première concerne l'étude demandée, en juin 1998, par le Directeur général en vue de "donner une nouvelle dynamique à l'action du FIPC" et qui lui a été remise en décembre 1998, et les décisions qu'il a prises ensuite en vue de permettre au Fonds de s'adapter à des priorités nouvelles.

La deuxième donne quelques exemples concrets de la mise en œuvre de la nouvelle orientation du FIPC dans l'objectif de créer des synergies entre ses programmes, les bourses Aschberg et le Fonds Nessim Habif en collaboration avec les organisations régionales et interrégionales, gouvernementales et non gouvernementales, les secteurs publics, privés et autres, dans les domaines de compétence de l'UNESCO, en commençant par les artistes et créateurs individuels.

La troisième se rapporte aux bourses pour artistes UNESCO-Aschberg et la quatrième concerne l'état financier du FIPC.

Décision requise : Le présent document ne requiert aucune décision.

I. LES NOUVELLES ORIENTATIONS DU FIPC

1. L'encouragement à la créativité, la formation d'artistes et de personnels chargés de la préservation et de la gestion des biens culturels figurent parmi les objectifs de l'UNESCO dès sa création. En 1974, la Conférence générale, soucieuse de doter l'Organisation d'un outil ayant pour vocation le soutien des cultures nationales, la création artistique et "la compréhension entre les peuples dans l'esprit de la paix" (art. 2.2 (f) des statuts), a décidé (rés. 18 C/3.322) de créer un Fonds international pour la promotion de la culture (ci-après FIPC ou Fonds).

2. Dans la résolution 11.21 qu'elle a adoptée en 1983, la Conférence générale a réaffirmé que "la coopération culturelle internationale est une tâche plus que jamais prioritaire pour l'édification de la paix" et que le Fonds, dont le Conseil d'administration dispose d'une "large autonomie intellectuelle et fonctionnelle au sein de l'UNESCO" (art. 5.B.7), apparaît comme un instrument approprié pour contribuer à la réalisation de ces objectifs par des propositions et des projets concrets.

3. Vingt-cinq ans après l'adoption des statuts du Fonds, il convenait de procéder aux adaptations nécessaires afin de lui permettre de remplir sa mission au plus près des exigences de l'avenir, dans un esprit novateur et faisant appel aux moyens modernes de communication pour imprimer à son activité un nouvel élan en s'assurant du concours de partenaires enracinés dans les réalités locales et nationales.

4. Les fonctions du Fonds doivent être pleinement réactivées dans les situations qui appellent une attention prioritaire en vue de l'édification de la paix, en favorisant "les projets qui impliqueraient la mise en œuvre de conceptions et de méthodes nouvelles, et de mesures de nature à encourager la recherche et l'expérimentation en matière d'action culturelle et de communication, une attention particulière étant accordée aux opérations susceptibles d'avoir des effets multiplicateurs" (art. 5.B.9). Le FIPC peut ainsi contribuer au soutien d'actions et réflexions visant à anticiper et prévenir des conflits par le biais de projets culturels précis ayant pour objectif la décrispation des tensions identitaires par l'ouverture et le dialogue des civilisations, prélude à une véritable culture de la paix.

5. Dès sa première session, le Conseil d'administration avait tenu à souligner qu'il convenait aussi d'orienter l'action du FIPC vers la recherche d'un "axe de rentabilité" en synergie avec les secteurs publics, privés et associatifs, en encourageant les projets susceptibles de favoriser la "création d'emploi" en "coopération avec les fonds, banques, fondations et associations", par une "coopération culturelle aux niveaux régional et sous-régional" privilégiant "des initiatives culturelles pouvant intéresser d'autres secteurs tels que l'éducation, la santé, l'habitat, la technologie, l'environnement, etc.". Le FIPC doit piloter les bourses Aschberg et le Fonds Nessim Habif autour de tels programmes concrets conçus avec ces partenaires.

6. Le FIPC entend ainsi contribuer à enrichir le contenu culturel des projets mis au point, notamment avec des partenaires extérieurs et avec l'Unité des ambassadeurs de bonne volonté, autour des programmes intersectoriels transdisciplinaires, tels que "Vers une culture de la paix" (DG/Note/97/22, 16 juin 1997 et DG/Note/98/69, 23 décembre 1998), des activités relatives à l'Année internationale de la culture de la paix (2000), à l'Année internationale pour le dialogue des civilisations (2001) et à la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde (2001-2010).

7. Aussi, le Directeur général a-t-il procédé au renouvellement du Conseil d'administration convoqué pour élaborer sa stratégie et ses programmes dans ce même esprit d'ouverture. Il lui appartient d'explorer les diverses pistes qu'ouvre l'article 4 des statuts pour accroître les

ressources du FIPC. Il reviendra au Conseil et à son Comité exécutif de "déterminer les principes qui régissent les activités du Fonds, compte tenu des objectifs généraux de l'UNESCO et de l'Organisation des Nations Unies" (art. 5.B.8).

8. Les fondateurs du FIPC avaient tenu à préciser que le Fonds était le "premier mécanisme international consacré au financement [...] d'une vaste gamme de possibilités permettant d'intervenir, selon le cas, comme une "banque culturelle", un organisme d'assistance technique et intellectuelle, un organisateur d'activités promotionnelles ou un administrateur de fonds-en-dépôt au moyen d'investissements, de prêts, de subventions ou de participations". C'est dans ce sens que le Conseil avait souligné dès les débuts que "d'après les enseignements que l'on peut tirer de la première période d'activité du Fonds, il convient de renforcer les éléments d'innovation de tous les projets soutenus par le Fonds aussi bien dans leur phase de conception que de réalisation. Il est indispensable toutefois d'assurer, au préalable, que ces projets sont conçus après une réflexion approfondie et la plus grande rigueur intellectuelle". Tel est aussi le sens des nouvelles orientations que le Directeur général tient à donner au Fonds et qui visent à asseoir le FIPC sur la plus haute des exigences éthiques à la veille de son vingt-cinquième anniversaire. Cela passe par la fidélité à l'esprit et à la lettre des statuts du Fonds dont l'inspiration principale demeure l'Acte constitutif de l'UNESCO.

II. VERS DES ACTIONS CONCRÈTES NOVATRICES ET VISIBLES

9. Quelques-uns des différents projets transdisciplinaires et intersectoriels, conduits jusqu'ici sous l'autorité du Directeur général, et qui se poursuivent dans l'esprit de ces mêmes statuts, encadrent en amont et en aval les actions qui nourrissent la stratégie de relance du FIPC. Pour illustrer cette inflexion, on développera ci-dessous deux de ces projets et, plus brièvement, sept autres. Ils constituent l'exemple des projets soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FIPC sans que cette liste ne soit définitive ou limitative.

10. *Légende(s) Sarajevo, Echirolles et Afrique*

- (i) Le livre-catalogue de photographies *Légende(s) Sarajevo* a été distribué aux membres du Conseil exécutif, le 10 juin 1999, avec une petite exposition à Paris, UNESCO, 10-17 juin, sur le même thème et *Légende(s) Echirolles et Afrique*. L'originalité du concept de ces expositions est de prévoir à la fois un aménagement dans un espace intérieur et d'afficher photos et légendes à l'extérieur sur les panneaux publicitaires des principales places et rues des quatorze pays qui les ont organisées.

L'objectif visé est de lutter, dans la longue durée, par la force de la création artistique autour de trois axes :

- contre la montée des intolérances et des violences dans les banlieues multiculturelles : *Légende(s) Echirolles* ;
- contre la marginalisation, la pauvreté et les conflits interethniques, entre 1997 et 1999, dans dix villes : Abidjan, Cotonou, Lomé, Ouagadougou, Bamako, Bobodioulasso, Nouakchott, Saint-Louis, Dakar, Conakry ; et dans trois autres pour l'an 2000 : Johannesburg, Addis-Abeba et Djibouti : *Légende(s) Afrique, 1997-2000* ;
- contre la haine interreligieuse et les nettoyages ethniques, avec des débats sur des thèmes tels que "la création artistique dans les situations de crise", "l'altérité contemporaine", etc. : à Grenoble, à Sarajevo, et, en janvier 1998, à Genève : *Légende(s) Sarajevo*.

Cette dernière exposition, au Palais des Nations, a permis de jeter les bases :

- (a) d'une coopération future en vue de la réalisation d'expositions et débats avec les Nations Unies grâce au concours du Centre d'information des Nations Unies à Paris, qui a facilité l'obtention d'une contribution du Secrétaire général, M. Kofi Annan ;
 - (b) d'une collaboration avec le Comité olympique international grâce à la Direction du Département de coopération internationale de la Direction du Cabinet du Président, M. Juan Antonio Samaranch, en vue de l'organisation d'événements, expositions, réflexions et actions associant de manière concrète art, culture et sport.
- (ii) Ces expositions ont occasionné dans chaque pays plusieurs reportages télévisés, de nombreux débats à la radio et articles de journaux. Photos et légendes ont pu ainsi atteindre plusieurs dizaines de millions de personnes. Ce projet montre les relations de travail entre une équipe de créateurs - le Laboratoire de sculpture urbaine de Grenoble -, une photographe, une conseillère littéraire, trente écrivains et poètes ; les autorités municipales, régionales et les institutions publiques, privées et autres qui ont rendu possible et continuent à l'appuyer, notamment en France, en vue de la réalisation du triptyque dans une ville européenne.
- (iii) Il est prévu de prolonger *Légende(s) Sarajevo* par une exposition de peinture sur le thème de **l'enlèvement d'Europe** à l'église Saint-Antoine de Sarajevo avec un débat, entre artistes et spécialistes de la littérature et des religions, dans l'optique d'une culture de la paix et du dialogue des civilisations. Accompagnée d'un concert musical, cette exposition d'un art sacré qui se crée par les artistes, sans aucun secret mystificateur, vise à montrer que Sarajevo a, tout au long de son histoire, fait preuve d'une tolérance exemplaire, y compris dans l'adversité.

L'imaginaire méditerranéen

11. Le colloque sur *L'imaginaire méditerranéen* a été organisé sous le patronage de l'UNESCO par l'Université Stendhal de Grenoble (Centre de recherches et d'études francophones) et la Faculté de lettres de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. Il a permis d'associer plusieurs institutions privées et publiques, la Communauté européenne, la ville et les bibliothèques de Grenoble, l'association Caravane, la Direction départementale de la musique, les Ministères de la culture et des affaires étrangères, l'Institut du monde arabe, le Conseil général de l'Isère, le Ministère des affaires étrangères du Maroc, les rectorats des Universités de Marrakech et d'Agadir et Air Maroc. Le colloque a permis d'examiner :

- en premier lieu sur le plan historique, culturel et poétique *l'héritage oublié* des deux rives de la Méditerranée, avec un accompagnement musical et deux expositions : l'une de peinture, et l'autre de photographies sous le titre : *Siciliens du Maroc* ;
- la deuxième partie consacrée à *la conscience esthétique* a été suivie d'une table ronde sur la peinture sous le titre *Le Maroc, la Méditerranée et le monde*, une réflexion sur *matière et lumière*, et une rencontre de poètes des pays du pourtour méditerranéen ;
- la troisième partie portant sur les *langues, mythes et créations* a permis d'examiner la question de la *femme en Méditerranée*. Elle a été suivie par un hommage aux écrivains maghrébins et par un concert de musique de la Méditerranée.

La publication des actes du colloque est en cours avec une parution prévue en novembre 1999.

L'année du Maroc en France

12. Dans le cadre de l'année du Maroc en France, un livre sur la *Présence de la création contemporaine au Maroc* paraîtra en 1999. Il présentera l'état de la création artistique par discipline et la vie culturelle dans ce pays. Des expositions de peintres marocains et des pays du pourtour méditerranéen sont envisagées avec une galerie privée, au Maroc et en France.

Pouchkine

13. La célébration du 200e anniversaire du grand poète russe ayant lieu en 1999, des tables rondes sont prévues dans différents pays avec des spécialistes de l'auteur pour faire le point sur son héritage et son rôle dans la littérature russe et mondiale ; les thèmes relatifs à la musique, au théâtre, à la peinture et aux autres formes de création contemporaine que son oeuvre permet de traiter. Ces réunions seront accompagnées d'expositions de peintres russes, africains et d'autres régions organisées dans des pays comme l'Éthiopie, le Cameroun et le Bénin, qui seront associés aux programmes préparés par une équipe animée par une directrice de recherche à l'Institut de littérature mondiale (Académie des sciences de la Russie), auteur de nombreux ouvrages dont une thèse de doctorat sur Pouchkine.

Image et science

14. A la demande des Rencontres internationales de l'audiovisuel scientifique (CNRS) et du Conseil international du cinéma, de la télévision et de la communication audiovisuelle (CICT), le Fonds a participé aux travaux du jury du premier Festival international science et télévision organisé au cours de la Conférence mondiale sur la science à Budapest (Hongrie, 26 juin - 1er juillet 1999). Les premiers pas en vue de relations suivies pour mettre en évidence le contenu culturel dans l'interaction entre image, science et communication ont été engagés.

Concerts Nouveaux virtuoses

15. Cinq concerts de jeunes virtuoses ont été organisés au Siège de l'UNESCO en collaboration avec l'Association *Nouveaux virtuoses* créée pour lancer de jeunes musiciens dont deux pianistes argentins, un américain, deux russes, deux français, deux italiens, un polonais ; deux violonistes russes, un roumain, un vietnamien ; un violoncelliste russe ; un mezzo-soprano français.

Concours de piano Milosz Magin

16. Le Concours international de piano Milosz Magin est organisé tous les deux ans au Siège de l'UNESCO. Il a pour but de mieux faire connaître les différents aspects de la musique polonaise et de rendre hommage à la musique française en promouvant de jeunes talents. Le concert des lauréats a donné l'occasion d'entendre les artistes suivants : un canadien ; deux français ; un mongol ; cinq polonais ; un tchèque ; un russe ; un ukrainien.

Festival international de court métrage "The way we live"

17. Le Fonds a participé aux travaux du jury du deuxième Festival international de court métrage, *The way we live*, dont la première édition avait été lancée avec le soutien de la Communauté européenne sous les auspices de "Helios II", programme d'action en faveur des personnes handicapées. A cette occasion, le Fonds a décerné un prix spécial du jury d'un montant de 2.000 dollars des Etats-Unis au cinéaste indien Ranjan Palit pour son film *Abak Jake Here*.

Coopération avec la Fondation Ford

18. Une contribution d'un montant de 25.000 dollars des Etats-Unis a été apportée par la Fondation Ford pour soutenir *la recherche de stratégie de financement par l'organisation de Festival*, sur la base des conclusions qu'on peut tirer de l'événement *Sacred Rhythm - The Millennial Percussion Festival* prévu à Bali (Indonésie, 29 décembre 1999 - 3 janvier 2000).

III. LE PROGRAMME DE BOURSES POUR ARTISTES UNESCO-ASCHBERG

19. A sa 27e session, la Conférence générale avait approuvé la décision du Conseil d'administration du Fonds de concentrer ses activités sur un nouveau programme international appelé "Artistes transfrontières", destiné à encourager la mobilité internationale des artistes des pays en développement. L'élément essentiel du programme était les bourses pour artistes UNESCO-Aschberg, financé par les intérêts du placement du produit de la vente du château du Bois du Rocher confié au FIPC. Lancé en 1994-1995, le programme a connu un succès croissant au fil des ans. Conçu pour aider de jeunes artistes dans diverses disciplines en leur offrant des opportunités de formation continue ou de résidences à l'étranger, ce programme repose sur une coopération bilatérale entre le FIPC et un certain nombre d'institutions partenaires. Le coût de chaque résidence (environ 8.000 dollars des Etats-Unis) est pris en charge conjointement par le FIPC et l'institution partenaire.

20. En 1994-1995, la contribution du FIPC a représenté près de 50 % du coût réel du programme.

- En 1996-1997, la valeur du programme était de quelque 315.850.dollars, dont 134.000 provenaient du Fonds et 180.000 des institutions.
- En 1997-1998, la valeur s'est élevée à 350.000 dollars dont 100.000 dollars couverts par le Fonds et 250.000 dollars par les institutions.
- En 1998-1999, pour une valeur du programme de 440.000 dollars, le FIPC a participé à hauteur de 134.000 dollars et les institutions ont financé pour 306.000 dollars.

Enfin, pour l'exercice 1999-2000, pour 512.000 dollars, le Fonds participera à hauteur de 175.500 dollars, soit 34 % du coût réel du programme.

21. Pour l'exercice 1999-2000, le Fonds a bénéficié du soutien des institutions suivantes : la Fondation Rudolf Noureev, la Fondation Ford, la Chancellerie fédérale autrichienne, l'Agence de la francophonie (France), l'Association Beaumarchais (France), l'Abdul Hameed Shoman Foundation (Jordanie), le Cultural Monument Institute (République tchèque), la Society of Friends of Art (République tchèque), le Soros Center of Contemporary Art, Prague (République tchèque), la Hungarian Translators House Foundation (Hongrie), le Centro Regionale di Intervento per la Cooperazione (Italie), le Ministère des affaires étrangères (Mexique), le National Council for Culture and the Arts (Mexique), le National Fund for Culture and the Arts (Mexique), l'Institute of International Visual Arts (Royaume-Uni).

22. Une relation de travail ouverte et souple, une adaptation aux différentes contraintes spécifiques de chaque institution ainsi qu'une grande attention à l'évaluation qualitative des diverses résidences ont permis de doter ce programme d'une notoriété incontestable, dont témoigne le nombre croissant d'institutions de haute qualité qui souhaitent intégrer le réseau.

Résidences offertes en 1998-1999/1999-2000 et lauréats par région

- (a) le programme de 1998 a proposé des résidences tenues entre août 1998 et juillet 1999. Il a été établi en coopération avec 52 institutions. Au total, 29 institutions en Europe de l'Ouest, 6 en Amérique du Nord, 1 en Europe de l'Est, 3 en Amérique latine et Caraïbes, 8 en Asie et Pacifique, 3 institutions en Afrique et 2 dans les pays arabes ont constitué ce réseau d'institutions hôtes et ont offert 56 résidences d'artistes dans les domaines indiqués dans le tableau ci-dessous :
- (b) le programme de 1999 a associé 19 nouvelles institutions offrant des résidences entre août 1999 et juillet 2000, étendant le réseau à 34 pays. Le même nombre en Europe de l'Ouest ainsi qu'en Afrique et les pays arabes, 4 nouvelles en Amérique du Nord, 3 en Europe de l'Est, 4 en Amérique latine et Caraïbes, 13 en Asie et Pacifique ont constitué le réseau des institutions hôtes offrant 63 résidences d'artistes proposées dans le tableau ci-dessous :

Domaines	Nombres de résidences proposées	
	1998-1999	1999-2000
Arts visuels	22	23
Musique	2	5
Danse	13	14
Création littéraire	5	6
Arts de la scène	8	9
Art des médias	4	6
Recherche et design en textile	2	0

Groupe I : Europe de l'Ouest et Amérique du Nord : institutions et lauréats

- (a) pour 1998-1999, les institutions suivantes ont été associées au programme : l'Academy of Media Arts (Allemagne), l'Association Kulturkontakt et Danceweb 98 (Autriche), l'International Centre for Artistic and Environmental Research (Espagne), la Cable Factory (Finlande), l'Ecole de danse de l'Opéra national de Paris, le Centre de danse international Rosella Hightower, le Centre national de danse contemporaine L'Esquisse, l'Institut international de la marionnette, Radio France Internationale, le CYPRES, le Centre international d'art contemporain VAAS, l'Association Beaumarchais et les Editions Acoria (France), l'Irish Museum of Modern Art (Irlande), l'Associazione Balletto Classico et La Loggia (Italie), la Princess Grace Academy of Classical Dance (Monaco), le Nordic Artists' Centre Dale (Norvège), l'European Ceramics Work Centre, la Jan van Eyck Akademie et la Rijksakademie Van Beeldende Kunsten (Pays-Bas), le Projet Bienal De Cerveira (Portugal), l'Institute of International Visual Arts/Gasworks, l'Edinburgh College of Arts, le Royal Ballet School et l'English National Ballet School (Royaume-Uni), et l'Ecole professionnelle suisse de ballet (Suisse), le Banff Centre for the Arts (Canada), la New York Film Academy, le Virginia Center for the Creative Arts, Arts International, 18th Street Arts Complex et le Headlands Center for the Arts (Etats-Unis) ;
- (a') pour 1998-1999, quatre lauréats de la région : Allemagne (1), Canada (1) ; Espagne (1), Royaume-Uni (1) ;
- (b) pour 1999-2000, outre les 27 mêmes institutions, 6 nouvelles se sont associées au programme : le School of the Hamburg Ballet (Allemagne), l'Institut international de musique électroacoustique, La Belle Auriole, le Programme Coopérations

(Luxembourg), CaiiA-STAR (Royaume-Uni) ; l'Ucross Foundation (Etats-Unis d'Amérique) ;

- (b') pour 1999-2000, quatre lauréats de la région : Allemagne (1), Belgique (1), Etats-Unis (1), Suisse (1) ;

Groupe II : Europe de l'Est

- (a) pour 1998-1999, le Center for Metamedia (République tchèque) ;

(a') pour 1998-1999, 12 lauréats de la région : Bulgarie (1), Croatie (1), République Tchèque (2), Hongrie (1), Pologne (2), Moldavie (1), Roumanie (2), Slovaquie (1), Albanie (1) ;

- (b) pour 1999-2000 : outre l'institution existante, deux autres se sont associées au programme, la Hungarian Translators House Foundation et le Cimelice Castle (République tchèque) ;

(b') pour 1999-2000, 12 lauréats de la région : Arménie (1), Bulgarie (1), Croatie (1), Fédération de Russie (2), Hongrie (2), Lituanie (1), Moldavie (1), République tchèque (1), Roumanie (1), Turquie (1) ;

Groupe III : Amérique latine et Caraïbes

- (a) pour 1998-1999, le Centro do Teatro do Oprimido (Brésil), l'Universidad de los Andes (Colombie), l'Instituto Superior de Arte (Cuba) ;

(a') pour 1998-1999, 14 lauréats de la région : Argentine (4), Brésil (2), Chili (1), Equateur (1), Mexique (3), Paraguay (1), Venezuela (2) ;

- (b) pour 1999-2000 : outre les deux institutions déjà existantes, deux nouvelles se sont associées au programme, le Julio Bocca's Ballet Argentino, le National Center for the Arts (Mexique) ;

(b') pour 1999-2000, 14 lauréats de la région : Argentine (2), Brésil (5), Colombie (1), Cuba (2), Haïti (2), Uruguay (1), Venezuela (1) ;

Groupe IV : Asie et Pacifique

- (a) pour 1998-1999, le 200 Gertrude Street Studios (Australie), Bibi Productions (Bangladesh), la Philippe Charriol Foundation (Chine), le Changmu Arts Center (République de Corée), Koothu-P-Pattarai et Sanskriti Kendra (Inde), l'Indonesian Dance Festival'99 et Society for Indonesian Performing Arts (Indonésie), le National College of Arts (Pakistan) ;

(a') pour 1998-1999, 10 lauréats de la région : Inde (3), Philippines (1), République de Corée (1), Thaïlande (3), Viet Nam (2) ;

- (b) pour 1999-2000, outre les six institutions déjà existantes, sept nouvelles se sont associées au programme : le Mrittika Center for Contemporary Dance, Sekolah Tinggi Seni Surakarta et la Darpana Academy of Performing Arts (Inde), la Cemeti Art Foundation (Indonésie), le Chinese Opera Institute et la Necessary Stage Company (Singapour), le Dance Center (Thaïlande) ;

- (b') pour 1999-2000, sept lauréats de la région : Corée (1), Inde (2), Japon (1), Ouzbékistan (1), Thaïlande (2) ;

Groupe V : Afrique et pays arabes

- (a) pour 1998-1999, les institutions partenaires ont été le Bartel Arts Trust (Afrique du Sud), la Compagnie de danse contemporaine Le Phoenix (Côte d'Ivoire) et l'Espace Sobo Bade (Sénégal), le Darat Al Funun Art Center (Jordanie) et le CRIC-Cocis (Territoires autonomes palestiniens) ;
- (a') pour 1998-1999, 15 lauréats de la région : Afrique du Sud (troupe), Angola (1), Cameroun (1), Egypte (2), Liban (1), Madagascar (1), Maroc (1), Nigéria (3), République démocratique du Congo (2), Sénégal (1), Togo (1) ;
- (b) pour 1999-2000, outre les institutions déjà existantes, deux nouvelles se sont associées au programme, Tchiby Sounds (Côte d'Ivoire) et le Paa Ya Paa Arts Center (Kenya) ;
- (b') pour 1999-2000, un lauréat de la région : Afrique du Sud (1). Le processus de sélection final n'est pas achevé au moment de la rédaction de ce document.

23. La brochure des bourses pour artistes UNESCO-Aschberg, pour les deux années, a été imprimée à 10.000 exemplaires et diffusée auprès des délégations permanentes, des commissions nationales, des bureaux hors Siège de l'UNESCO, des comités nationaux d'ONG internationales étroitement associées aux activités de l'UNESCO dans le domaine des arts, des facultés spécialisées et de divers instituts d'art et associations locales, centres culturels, etc. Pour 1998, elle a été imprimée pour le compte du FIPC en Autriche grâce à la contribution, pour la deuxième fois, du Ministère fédéral de la science, des transports et des arts, et de la Commission nationale autrichienne pour l'UNESCO. Elle a été diffusée également sur le Web.

24. Pour 1998-1999, le Comité artistique international, qui a procédé à la sélection des candidatures, était placé sous la présidence de Michael Gibson (Etats-Unis d'Amérique), écrivain et journaliste d'art. Les autres membres du comité étaient Dolores Aquilera (Espagne), écrivain et critique d'art ; Irit Batsry (Israël/Etats-Unis d'Amérique), artiste-vidéo ; Georges Dupont (Luxembourg), responsable principal du programme, Division de la communication, UNESCO ; Dawei Fei (Chine), critique d'art ; Koffi Kwahule (Côte d'Ivoire), auteur, comédien et metteur en scène ; Sheila Leirner (Brésil), critique d'art ; Caya Makhele (Congo), écrivain, romancier, dramaturge ; Gilbert Mayer (Suisse), professeur de danse à l'Opéra de Paris ; et Michel Petrucciani (France), pianiste. Le Comité s'est réuni les 17 et 18 juin 1998 pour procéder à la sélection finale de 23 candidats et à une présélection de 33 autres bourses pour lesquelles l'institution hôte devait procéder à la sélection définitive.

25. Pour 1999-2000, le Comité artistique international s'est réuni à Paris les 15 et 16 juin 1999 et a procédé à la sélection pour le FIPC. Quatre membres ont quitté le comité : Dolores Aquilera, Georges Dupont, Caya Makhele, Michel Petrucciani. Cinq membres l'ont rejoint : Oscar Castro (Chili), auteur, comédien et metteur en scène ; Victor Eresko (Fédération de Russie), pianiste ; Martine Clary (France), professeur de danse contemporaine, et Sylvie Miqueu (France), chorégraphe ; Ann Cremin (Irlande), critique d'art.

26. Au moment où le présent document est rédigé, les institutions hôtes restantes sont en train de procéder à la sélection finale. A cette date, 43 artistes sont retenus pour 1999-2000. La qualité des candidatures a incité certaines institutions partenaires à augmenter le nombre de bourses proposées. Ainsi, la Federal Chancellery (Autriche) offre cinq bourses au lieu des deux annoncées, et la Jan van Eyck Akademie (Pays-Bas) en offre trois au lieu de l'unique

annoncée. Le Jury international, établi par le FIPC, a proposé qu'une demande soit formulée au National Center for the Arts (Mexique) et au Nordic Artists' Center (Norvège) pour qu'ils accueillent deux lauréats, et non un seul comme initialement prévu, compte tenu de la grande qualité des dossiers présentés pour ces institutions.

Vers une analyse plus fine du programme

27. La base de données informatisée a été largement améliorée pendant l'année 1999, permettant une analyse plus fine du programme. Ainsi, on observe que 32 % des candidatures proviennent de l'Amérique latine et des Caraïbes, 27 % de l'Afrique, 15 % de l'Asie et Pacifique, 11 % de l'Europe de l'Est ainsi que de l'Europe occidentale ; 3% des Etats arabes, et 1 % de l'Amérique du Nord. Les candidatures sont adressées à 74 % en arts visuels, 9 % en art des médias, 8 % en arts de la scène, 4 % en création littéraire, 3 % en danse et 2 % en musique.

28. En conclusion, on voit, année après année, que le programme de bourses pour artistes Aschberg a pris un essor indéniable. On peut craindre dans ces conditions qu'il soit victime de son succès. Il faut donc réfléchir à la meilleure manière dont on pourra gérer un nombre croissant de candidatures et de demandes de participation de la part d'institutions avec les moyens modestes du FIPC. La décision d'articuler le programme avec le Fonds Nessim Habif permettra une plus grande souplesse au processus de transformation qualitative des bourses Aschberg et de l'IFPC. Une informatisation plus poussée, à travers une base de données performante, devrait permettre d'améliorer la gestion des candidatures. L'intérêt incontestable qu'ont manifesté à ce programme beaucoup de partenaires mécènes s'avère prometteur et encourage le FIPC à élargir encore son réseau de partenaires afin de bénéficier à un nombre croissant d'artistes.

IV. CONTRIBUTIONS, RECETTES, DEPENSES

29. Au 31 décembre 1998, les intérêts et ajustements de change perçus sur le solde en espèces du Fonds s'élèvent à 233.392 dollars. Le total des ressources reçues par le Fonds depuis sa création est de 13.185,800 dollars. Pour les années 1997 et 1998, les recettes et dépenses s'établissent comme suit :

1997	\$
Capital	4.091.090
Recettes	
Intérêts et ajustements de change	231.370
Nouvelles contributions	-
Total	231.370
<u>Moins</u>	
Dépenses (y compris les engagements des années antérieures)	304.868
Excédent des dépenses sur les recettes (déficit)	(73.498)
1998	
Capital	4.017.592
Recettes	
Intérêts et ajustements de change	233.392
Nouvelles contributions	-
Total	233.392
<u>Moins</u>	
Dépenses (y compris les engagements des années antérieures)	218.911
Excédent des recettes sur les dépenses	(14.481)

30. En ce qui concerne le compte spécial constitué pour les bourses pour artistes UNESCO-Aschberg, les recettes et les dépenses s'établissent comme suit :

1997	\$
Capital	3.088.229
Recettes	
Intérêts et ajustements de change	181.969
Nouvelles contributions	16.188
	Total
	198.157
<u>Moins</u>	
Dépenses (y compris les engagements des années antérieures)	78.222
Excédent des recettes sur les dépenses	119.935
1998	
Capital	3.208.164
Recettes	
Intérêts et ajustements de change	190.862
Nouvelles contributions	21.784
	Total
	212.646
<u>Moins</u>	
Dépenses (y compris les engagements des années antérieures)	147.216
Excédent des recettes sur les dépenses	65.430